

FICHE AMENDEMENT

Proposition d'amendement à l'Article 32 bis

Déposée par Monsieur Ben Fayot (Chambre des Députés, Luxembourg)

Qualité : - Membre

- Biffer le paragraphe 1.
- Ajouter la BCE à la Commission et au Conseil.

Explication éventuelle :

Les dispositions pratiques entourant la publication et l'entrée en vigueur des actes législatifs peuvent être renvoyées à la IIe partie.

Dans le 2^e paragraphe, il faut ajouter la BCE qui peut édicter des règlements européens dans son domaine d'action.